



## **MÉMOIRE DE LA VILLE DE MATAGAMI**

**COMITÉ PROVINCIAL D'EXAMEN (COMEX)  
COMMISSION FÉDÉRALE D'ÉVALUATION**

**PROJET EASTMAIN-1-A ET DÉRIVATION RUPERT**

**Avril 2006**

La Ville de Matagami a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière. Le domaine forestier occupe aujourd'hui une place importante dans son économie locale et l'industrie touristique y est en forte émergence. Matagami compte environ 2 000 citoyens et occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la Porte de la Baie-James.

*Le développement durable a presque toujours eu bonne presse, mais il doit une part de sa popularité à l'équivoque. Il rejoignait dans la courte liste des valeurs inattaquables l'amour maternel et la tarte aux pommes. Il partageait avec l'auberge espagnole le don d'accueillir n'importe qui et de laisser chacun bricoler le menu à son gré. L'écologiste puriste tirait du concept de quoi faire indéfiniment la leçon aux pollueurs irresponsables et les présidents de chambres de commerce s'en servaient pour réhabiliter n'importe quel projet litigieux.<sup>1</sup>*

C'est sur cette citation que nous souhaitons amorcer la présentation de notre point de vue. Nous trouvons l'énoncé des plus pertinents dans le contexte de la présente démarche, puisqu'il met en lumière que nous ne vivons pas dans un monde d'absolu, dans un monde tranché uniquement de noir ou de blanc, mais bien dans un monde où tout est nuance.

Il y a autant de bonnes et de mauvaises raisons de faire ou de ne pas faire un projet ayant un impact important. De notre point de vue, l'essentiel du présent exercice consiste à émettre notre jugement sur le projet dans sa globalité. Comment peut-il être possible pour de simples citoyens d'argumenter sur des notions scientifiques pointues et complexes avec une armée d'experts ayant tous et chacun des opinions et des conclusions différentes? Toutes ces notions ne s'adressent qu'à un groupe d'initiés qui est en mesure de véritablement saisir la signification de données, mais abstraites pour le commun des mortels. Tout débat pointu nous mènera dans un cul-de-sac où chacun aura des

---

<sup>1</sup> Citation : Laurent Laplante – Projet J.A.R.G.O.N.

arguments valables, mais où il n'y aura pas de décisions possibles et où chacun aura l'impression de ne pas être écouté ou de ne pas peser dans la balance.

Comment étudier un projet sous l'angle du développement durable dans la mesure où l'expression est devenue à la mode et semble donner un aspect vertueux à toute chose? Ce qui est durable pour l'un, ne l'est pas nécessairement pour l'autre. C'est pourquoi nous aborderons chacun des grands thèmes qui semblent faire l'unanimité sur le sujet; l'environnement, la société et l'économie.

La façon dont doivent être considérées ces trois dimensions du développement durable varient cependant grandement selon les acteurs<sup>2</sup>. Pour certains, l'objectif est d'atteindre l'équilibre parfait entre elles :

*Le développement durable [...] comporte trois dimensions d'égales importances, soit l'économie, l'environnement et les aspects sociaux...<sup>3</sup>*

*Le véritable développement durable [...] passe par un juste équilibre entre trois composantes qui peuvent et doivent être conciliées, soit l'environnement, l'économie et le développement social. On ne peut favoriser l'une des composantes au détriment des deux autres.<sup>4</sup>*

De notre point de vue, l'essentiel n'est pas d'atteindre l'équilibre parfait qui représente un objectif inatteignable, mais de tendre vers l'équilibre. C'est dans cette subtilité que nous souhaitons que se fasse la réflexion.

---

<sup>2</sup> Mission – Durable / [www.missiondurable.qc.ca](http://www.missiondurable.qc.ca)

<sup>3</sup> Conseil patronal de l'environnement

<sup>4</sup> Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE)

## L'ÉCONOMIE

L'économie des régions-ressources du Québec est malmenée depuis de nombreuses années. Une décroissance importante est observée aux niveaux démographique et de la production manufacturière.<sup>5</sup> Les régions-ressources continuent d'alimenter les grands centres où l'on y transforme les ressources et où l'on y fait vivre de nombreux bureaux de professionnels et de sièges sociaux ou d'importants centres administratifs. En résumé, les régions-ressources se vident au bénéfice des régions urbaines d'où viennent les principales oppositions au projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert. Cette soudaine montée d'affection pour le Nord-du-Québec par le sud de la province nous semble paradoxale puisque dans pratiquement toutes les sphères de la société, nous sommes ignorés. À preuve, les opposants au projet veulent défendre les soi-disant intérêts d'une nation sans même consulter les principaux intéressés, ceux qui vivent sur le territoire directement touché. De façon générale, tant les instances privées que publiques au Québec causent même de l'obstruction à notre région en centralisant les pouvoirs de décisions, en refusant de nous reconnaître ou en nous ignorant tout simplement comme c'est le cas la plupart du temps. Matagami, la porte d'entrée du Projet du siècle, profite donc de cette rare tribune pour vous donner son point de vue, celui d'une communauté qui connaît très bien les impacts de tels projets, les ayant vécus directement lors de l'aménagement de la première Baie-James au début des années 70.

Pour une économie en déclin, il est difficile quand toutes les avenues possibles représentent des combats contre la mondialisation et également contre nos compatriotes, de tourner le dos à un projet représentant les données factuelles suivantes<sup>6</sup> :

- Une contribution financière qui représente pour les communautés jamésiennes 300 millions de dollars sur 50 ans, cette somme pouvant servir notamment au milieu

---

<sup>5</sup> *Compilation – Institut de la statistique du Québec*

<sup>6</sup> *Hydro-Québec*

afin de se développer et de préserver ses acquis dans le contexte que l'on connaît;

- Des investissements totaux de quelque 4 milliards de dollars, dont environ la moitié en acquisition de biens et services;
- Un nombre de 27 000 emplois personnes années.

Évidemment, ces chiffres ont de quoi faire tourner la tête et leurs réels impacts économiques sur notre région peuvent faire l'objet de longues discussions. Une chose est toutefois indéniable, c'est que ces investissements permettent aux communautés touchées de développer une expertise locale et de maintenir en place des infrastructures stratégiques pour leur développement à long terme comme ce fut le cas pour la première Baie-James.

Revenons justement sur cette première Baie-James, celle de l'aménagement de la rivière La Grande. Il y a de grandes leçons à tirer de cette épopée et de grands bénéfices qu'on passe sous silence aujourd'hui, comme :

- La construction de routes d'accès au territoire qui constituent encore aujourd'hui, les artères principales de notre économie régionale pour la forêt, les mines, l'industrie touristique et la circulation des communautés autochtones;
- Le désenclavement d'au moins cinq communautés autochtones. Ce désenclavement permet aujourd'hui des échanges réguliers et essentiels aux niveaux sportif, culturel et économique;
- La possibilité pour tout le Québec de développer de très grandes entreprises, notamment dans le secteur de l'aluminium en octroyant des blocs énergétiques à très faibles coûts, ainsi que dans les secteurs de la construction et du génie;
- Une contribution de dizaines de milliards de dollars au gouvernement du Québec qui permet en partie de maintenir tant bien que mal nos plus grandes institutions publiques;
- Le fait de faire rayonner le génie québécois partout à travers le monde.

Sur une simple base d'affaires, le projet EM-1-A et dérivation Rupert se démarque sur le plan de l'efficacité économique grâce à la maximisation de la capacité de production de plusieurs centrales existantes. Les eaux dérivées de la rivière Rupert seront turbinées quatre fois, d'abord aux centrales de l'Eastmain 1 et de l'Eastmain-1-A, à la centrale de la Sarcelle puis, aux centrales déjà aménagées du complexe La Grande (Robert-Bourassa, La Grande-2-A et La Grande-1)<sup>7</sup>.

Le coût de production de l'électricité estimé à 4,44 ¢/kWh en 2011 se compare avantageusement à tout autre coût au Québec et ailleurs, de tout autre mode de production d'énergie dont celui de l'énergie éolienne où dans les endroits exposés à de bons vents, le coût de production de l'électricité se situe entre six et dix cents du kilowattheure.

Existe-t-il de véritables alternatives? Nous croyons que non. Évidemment, il serait préférable de ne pas avoir à construire de nouvelle installation, de croire que l'énergie éolienne comblera tous les besoins et que les programmes d'économie d'énergie permettront de diminuer, au mieux maintenir, la consommation à son niveau actuel, mais ce n'est pas le cas. Pouvons-nous nous permettre de s'exposer à de graves crises énergétiques comme l'Ouest américain a connu au cours des dernières années?

Notre appui au projet ne signifie pas pour autant que nous donnons carte blanche au gouvernement pour piller notre région et venir y implanter uniquement un autre centre de prélèvement de nos matières premières. Pour Matagami, le véritable enjeu économique de la réalisation du projet n'est pas son aménagement mais son exploitation. La société d'État devrait, à notre avis, présenter un plan d'opération des installations et de l'ensemble des activités qui graviteront autour afin de permettre aux communautés locales de prospérer sur une période plus longue que celle des travaux de construction. Selon nous, il s'agit d'une condition essentielle à la réalisation du projet. La première Baie-James nous donne

---

<sup>7</sup> <http://www.hydroquebec.com/eastmain1a/fr/approche.html>

également des leçons à ce chapitre où, encore aujourd'hui, la très grande majorité des personnes qui travaillent à l'opération du complexe actuel sont transportées par voie aérienne depuis les centres urbains. Est-ce cela du développement durable chez Hydro-Québec? Cette situation peut apparaître comme incohérente au sens strict des affaires. Les travailleurs sont payés en partie pour des heures de transport entre le Sud et le Nord, ces heures étant bien sûr improductives. Le transport est effectué par avion et est assumé par l'employeur à chaque période de six ou huit jours. De plus, l'employeur assume pour la durée de la période de travail les coûts de l'hébergement et de la nourriture. Nous ne sommes plus en mode chantier ou construction, nous sommes en mode opération, et ce, depuis plus de vingt ans! Il faut donc mettre en perspective, les avalanches de chiffres qui nous sont transmis et faire preuve de cohérence lorsque l'on s'appuie sur des bases d'affaires et économiques pour justifier un projet.

Afin de maximiser à long terme les retombées économiques, Hydro-Québec pourrait entreprendre ou poursuivre ses discussions avec le milieu sur les points suivants :

- Octroyer un minimum de contrats à des entreprises de Matagami ayant une expertise reconnue dans les domaines visés;
- S'engager à établir à Matagami un point de cueillette dans ses contrats de transport;
- S'engager à établir dans le Nord-du-Québec un centre de permutation de la main-d'œuvre pour tous les emplois du complexe Eastmain;
- S'engager à réaliser à Matagami tout l'entretien et le reconditionnement de ses groupes alternateurs situés à la Baie-James.

Bref, à la lumière des données disponibles au chapitre de l'économie, nous croyons pouvoir affirmer en toute connaissance de cause qu'au point de vue économique, le projet fait du sens, en tenant compte des nuances apportées.

## **L'ENVIRONNEMENT**

La question environnementale est certainement la plus délicate relativement au projet. C'est également la plus complexe à débattre, car le niveau de connaissances scientifiques requis pour y apporter des éléments nouveaux est tel que seuls quelques initiés peuvent s'aventurer sur ce terrain.

De façon empirique, toujours en se référant à la première Baie-James, il y a effectivement eu des impacts non négligeables sur l'environnement, tout comme il y en aura si le projet actuel est autorisé. Ces impacts sont assurément ressentis plus durement par les communautés criées qui utilisent quotidiennement le territoire contrairement à la très grande majorité des Québécois qui n'y ont jamais mis les pieds ou encore qui n'y ont effectué qu'une seule visite dans leur vie.

Le complexe La Grande est sans doute l'un des projets au monde où les impacts environnementaux ont été les plus étudiés. Les leçons tirées de ce projet font maintenant partie du patrimoine intellectuel collectif de tout le Québec et assurément que les concepteurs du projet en ont tenu compte dans le cas présent.

En abordant la question sous un autre angle, peut-on aujourd'hui identifier un cataclysme majeur causé par l'aménagement de la rivière La Grande? Peut-on conclure que la qualité de vie des habitants de la région est moindre qu'avant? Peut-on conclure qu'en raison de l'aménagement, il y a de graves problèmes de santé publique répandus à tous? Peut-on conclure que la faune et la flore n'ont pas su s'adapter? Nous croyons que la réponse à toutes ces questions est non et qu'il n'est pas possible par le fait même, de prétendre que la réponse à ces mêmes questions sera oui dans l'éventualité de la réalisation du présent projet.

MÉMOIRE DE LA VILLE DE MATAGAMI

Les imposantes mesures d'atténuation mises de l'avant par le promoteur n'ont pas pour prétention d'éliminer les impacts environnementaux, comme le nom le dit, il s'agit de mesures d'atténuation, il y a donc reconnaissance qu'il y aura des impacts; impacts déjà identifiés.

De notre point de vue, la dérivation de la rivière Rupert, bien que des mesures d'atténuation qui nous semblent adéquates soient prévues, constitue une perte pour le paysage québécois et également la disparition, en partie, d'un élément de notre patrimoine naturel, nous le reconnaissons. S'agit-il pour autant d'un motif ayant une incidence plus grande sur le milieu que la réalisation du projet comme tel? La réponse de chacun est valable.

Conscients des impacts, nous croyons tout de même qu'au point de vue environnemental, le projet est acceptable.

## LA SOCIÉTÉ

D'entrée de jeu, il est important de souligner que les communautés criées et jamésiennes ont accepté le projet par l'entremise de leurs représentants démocratiquement élus. Les communautés criées ont même pu se prononcer par voie référendaire sur le projet en sanctionnant la Paix des Braves. Nous nous questionnons donc sur la légitimité des groupes d'intérêts provenant d'ailleurs de se prononcer sur le projet puisque les principaux intéressés se sont prononcés. Nous aimerions connaître leurs réactions si des gens dont ils n'ont jamais entendu parler venaient leur dire quoi faire. Il y a fort à parier qu'ils n'accorderaient que peu d'égards à ces personnes qui ne sont pas directement concernées.

Bien que les processus d'évaluation environnementale prévoient que tous peuvent y participer, nous nous expliquons mal pourquoi quand il s'agit de projets à Montréal ou ailleurs au Québec, on ne se déplace pas dans le Nord-du-Québec pour nous demander notre avis. Bien sûr cela semble insensé, mais pourquoi est-ce logique en sens inverse? Pourquoi ne pas avoir consulté sur place la population de Matagami? Pour des raisons logistiques? Nous parlons d'un projet de quatre milliards de dollars et une réunion additionnelle est trop complexe à organiser! La seule consultation réalisée auprès des Jamésiens est à Chibougamau, soit à plus de 500 kilomètres de Matagami, c'est inacceptable.

Le fait de considérer les autochtones au point de se rendre dans la quasi-totalité des communautés est on ne peut plus louable, voire nécessaire. Mais pourquoi avoir si peu d'égards pour la communauté jamésienne en y accordant une seule occasion de se prononcer? Depuis les tout premiers débuts du développement de la Baie-James, les Jamésiens sont complètement ignorés. Dans toutes les archives disponibles, on y parle d'écologistes du sud, des poissons contaminés au mercure, de la déforestation, des impacts sur la vie traditionnelle des Cris, mais jamais des Jamésiens qui y vivent et qui

devraient avoir une certaine primauté sur n'importe quelle espèce de fleurs. Par définition, les Jamésiens sont pratiquement devenus une espèce menacée de disparition, il y aurait donc tout intérêt à les considérer tant dans l'élaboration des projets que dans leur évaluation et leur exploitation!

Les humains de la Jamésie, donc les Jamésiens, constituent à notre avis un élément tout aussi incontournable que les Cris dans le processus d'évaluation des impacts sociaux. Soyons clairs, nous ne revendiquons pas un statut identique aux Cris, nos histoires et nos cultures étant différentes; nous revendiquons que les humains du territoire soient tous considérés, chacun dans leurs différences qui, au bout du compte, forment le tout qu'est devenue aujourd'hui la Baie-James.

La dimension sociale est souvent l'aspect sur lequel on semble mettre le moins d'emphase et c'est particulièrement vrai pour les Jamésiens. De plus, les opinions divergent grandement sur ce que constitue l'aspect social. Pour nous, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins<sup>8</sup>. Le projet actuel permet, à notre avis, de répondre aux besoins actuels et, dans la mesure où un plan d'exploitation acceptable par les communautés locales est présenté, permettre aux générations futures de profiter d'emplois de qualité tout en générant de la richesse pour la région.

À ce chapitre, nous sommes donc d'avis que dans la mesure où l'on tient compte des besoins de la population de la région, le projet tient la route au niveau social.

---

<sup>8</sup> *Rapport Brundtland*

## CONCLUSION

Globalement, la Ville de Matagami est donc favorable au projet. Cet appui n'est pas pour autant un chèque en blanc qui permet à Hydro-Québec de poursuivre le mode actuel d'exploitation des centrales hydroélectriques. Nous demandons que chaque élément de décision quant à l'opération des futures centrales soit pris en considération de la population du territoire, crie et jamésienne, qui y vit et qui souhaite y demeurer encore longtemps, soit beaucoup de temps après que les constructeurs, les millions de dollars, les environmentalistes et toute l'effervescence des grands chantiers soient repartis comme ils sont arrivés.

Tendre vers l'équilibre, voilà la notion clé à laquelle nous avons référé dans le présent document. Il s'agit d'une notion simple à énoncer, mais extrêmement complexe à atteindre. Pourtant, les ingrédients pour y arriver sont connus de tous; des projets économiquement, environnementalement et socialement acceptables. Tel est le vrai et seul défi auquel nous sommes confrontés.

Le maire,

René Dubé